

INVESTISSEMENTS

TABLE DES MATIÈRES

1. SUIVI DES INVESTISSEMENTS.....	4
2. SUIVI DES PROJETS MAJEURS	7
2.1. Projets initiés après l'adoption du projet de loi n° 34	11
2.1.1. Remplacement du «Meter Data Management System» (MDMS)	11
2.1.2. Remplacement des aérorefroidisseurs de la centrale thermique de Cap-Aux-Meules.....	11
2.1.3. Construction de la nouvelle centrale Inukjuak.....	11
2.1.4. Raccordement du poste Montréal-Nord	11
2.2. Projets autorisés – pré projet de loi n° 34	11
2.2.1. Travaux de raccordement du réseau de distribution aux postes satellites du Transporteur.....	11
2.2.2. Projets complétés.....	12
2.2.3. Report de la fin des travaux.....	12

1. SUIVI DES INVESTISSEMENTS

1 En 2020, le Distributeur a réalisé des investissements totalisant 786,6 M\$ regroupés sous les
2 catégories suivantes :

3 • Croissance

4 Les investissements liés à la croissance de la demande totalisent 436,8 M\$. Ils visent
5 principalement le raccordement des nouveaux abonnements, le renforcement et le
6 prolongement du réseau de distribution. Le Distributeur souligne qu'afin de répondre à
7 la croissance de la clientèle québécoise, 266,5 M\$ ont été consacrés au raccordement
8 de clients.

9 • Maintien des actifs

10 Le Distributeur a affecté 282,8 M\$ au maintien de ses actifs afin de veiller à la pérennité
11 de ses installations et au maintien de leur performance. Ces investissements visent
12 notamment la correction de situations problématiques sur le réseau et le remplacement
13 d'équipements. Ainsi, les actifs ne répondant plus aux normes de performance,
14 devenus inexploitable en raison de facteurs externes ou faisant l'objet d'une
15 détérioration prématurée, doivent être remplacés ou remis à neuf.

16 • Respect des exigences

17 En 2020, les investissements liés au respect des exigences totalisent 49,3 M\$. Ces
18 investissements permettent au Distributeur de s'acquitter de ses obligations
19 contractuelles envers des tiers et de satisfaire aux exigences législatives,
20 réglementaires ou autres liées à ses activités. Le programme d'enfouissement du
21 réseau est notamment présenté dans cette catégorie.

22 • Amélioration de la qualité

23 En 2020, 17,7 M\$ des investissements sont liés à l'amélioration de la qualité. Ces
24 investissements sont principalement réalisés en collaboration avec la Vice-présidence
25 – Technologies de l'information et des communications (VPTIC) et la direction
26 principale – Institut de recherche d'Hydro-Québec (IREQ). Ils visent notamment la
27 gestion optimale des infrastructures de télécommunication et des systèmes
28 d'information. Ces investissements comprennent également les activités de recherche
29 et le développement menées en collaboration avec l'IREQ afin d'assurer le leadership
30 de l'entreprise dans l'évolution de la connaissance et des solutions technologiques
31 visant l'amélioration de la performance.

32 Le tableau 1 présente les investissements réels du Distributeur par catégorie et par type de
33 projets pour l'année 2020.

TABLEAU 1 :
SUIVI DES INVESTISSEMENTS PAR CATÉGORIES – 2020 (M\$)

Catégories d'investissements	2020		
	Investissements (excluant les projets majeurs)	Projets majeurs	Total
Maintien des actifs	249,9	32,9	282,8
Réseau de distribution	140,8		140,8
Réseaux autonomes	21,9	1,7	23,6
Bâtiments	11,0		11,0
Matériel roulant	35,4		35,4
Autres ¹	40,8	31,2	72,0
Amélioration de la qualité	17,7	0,0	17,7
Respect des exigences	49,1	0,2	49,3
Demandes de tiers	25,8	0,2	26,0
Programme d'enfouissement	7,8		7,8
Autres ²	15,5		15,5
Croissance	327,9	108,9	436,8
Réseau de distribution	44,6	105,9	150,5
Alimentation des abonnés	266,5		266,5
Réseaux autonomes	7,7	3,0	10,7
Autres ³	9,1		9,1
Total	644,6	142,0	786,6

Principalement:

¹ Autres actifs de soutien; activités de mesurage et relève.

² Poteaux en commun; ententes contractuelles avec la CSEM; droits d'émission de gaz à effet de serre.

³ Équipements de mesurage

- 1 Pour l'année 2020, les projets majeurs totalisant 142,0 M\$ comprennent les projets autorisés
2 par la Régie¹ avant l'adoption du projet de loi n° 34² et tous nouveaux projets d'investissement
3 du Distributeur dont les coûts sont supérieurs à 25 M\$³ (voir la section 2 pour le détail).

¹ Avant l'adoption du projet de loi n° 34, une autorisation spécifique de la Régie était requise pour les projets supérieurs à 10 M\$.

² LQ 2019, c.27.

³ Conformément au décret 789-2019 (juillet 2019) déterminant le nouveau seuil des investissements requérant une autorisation spécifique de la Régie (avant l'adoption du projet de loi n° 34) et au répertoire des pouvoirs de décision d'Hydro-Québec.

1 Le tableau 2 présente les investissements réels du Distributeur par types d'investissements
 2 pour l'année 2020.

**TABLEAU 2 :
 SUIVI PAR TYPES D'INVESTISSEMENTS – 2020 (M\$)**

Types d'investissements	2020
Investissements à impact main d'œuvre	499,7
Investissements excluant les projets majeurs	483,5
Projets majeurs	16,2
Autres investissements	286,9
Investissements excluant les projets majeurs	161,1
Projets majeurs	125,8
Investissements totaux	786,6
Investissements excluant les projets majeurs	644,6
Projets majeurs	142,0

3 Le Distributeur planifie l'ensemble des travaux à réaliser sur son réseau en fonction de ses
 4 priorités, de l'évolution des besoins du réseau et de la force de travail totale. La force de travail
 5 disponible est modulée en fonction de la planification, qu'il s'agisse de travaux de nature
 6 capitalisable ou non.

7 Il faut noter que, bien que la main-d'œuvre interne du Distributeur représente l'essentiel de la
 8 force de travail, cette dernière comprend également l'apport d'entrepreneurs externes. De
 9 plus, certains travaux sont confiés au Groupe TransÉnergie et équipement, offrant ainsi une
 10 latitude additionnelle au Distributeur dans la réalisation de ses travaux. Les investissements
 11 réalisés par le Distributeur sont présentés selon deux types :

- Investissements à impact main-d'œuvre

13 Les investissements à impact main-d'œuvre s'élèvent à 499,7 M\$ en 2020. Ils sont
 14 essentiellement réalisés par la main-d'œuvre interne, soit l'effectif métiers-lignes, de
 15 même que les ingénieurs et techniciens responsables de l'ingénierie des projets. Aux
 16 coûts de la main-d'œuvre s'ajoutent ceux liés aux travaux civils de même qu'au
 17 matériel, dont les câbles, les conducteurs, les transformateurs et les poteaux.

- Autres investissements

19 Les autres investissements totalisent 286,9 M\$ en 2020. Ils comprennent
 20 principalement des investissements relatifs au réseau de distribution dont la réalisation
 21 a été confiée au Groupe TransÉnergie et équipement, les travaux liés aux réseaux
 22 autonomes, aux activités de mesurage et relève, aux technologies de l'information, aux
 23 bâtiments et au matériel roulant.

2. SUIVI DES PROJETS MAJEURS

1 Les projets majeurs comprennent les projets autorisés par la Régie⁴ avant l'adoption du projet
2 de loi n° 34⁵ et tous nouveaux projets d'investissement du Distributeur initiés après l'adoption
3 du projet de loi n° 34 dont les coûts sont supérieurs à 25 M\$⁶.

4 Le Distributeur présente au tableau 3 le suivi des projets majeurs pour l'année 2020 en deux
5 sections :

- 6 • Projets initiés après l'adoption du projet de loi n° 34

7 Cette section présente le budget total initial autorisé en accord avec les pouvoirs de
8 décision d'Hydro-Québec, le budget total révisé, le cas échéant, ainsi que la prévision
9 de la fin des travaux au 31 décembre 2020. De plus, le tableau présente les
10 investissements réalisés par le Distributeur pour l'année 2020 ainsi que les
11 investissements cumulatifs.

- 12 • Projets autorisés – pré projet de loi n° 34

13 Cette section présente les mêmes renseignements que la section précédente à
14 l'exception du budget total initial qui est remplacé par la valeur autorisée par la Régie
15 dans la décision afférente.

16 À la section Descriptions et commentaires de ce tableau, le Distributeur explique les révisions
17 du budget total prévu par rapport aux Renseignements fournis en vertu de l'article 75.1 LRÉ
18 pour l'année 2019.

⁴ Avant l'adoption du projet de loi n° 34, une autorisation spécifique de la Régie était requise pour les projets supérieurs à 10 M\$.

⁵ LQ 2019, c.27.

⁶ Conformément au décret 789-2019 (juillet 2019) déterminant le nouveau seuil des investissements requérant une autorisation spécifique de la Régie (avant l'adoption du projet de loi n° 34) et au répertoire des pouvoirs de décision d'Hydro-Québec.

**TABLEAU 3 :
SUIVI DES PROJETS MAJEURS – 2020 (M\$)**

Projets initiés après l'adoption du projet de loi no 34	Budget total			Réal 2020		Descriptions et Commentaires
	Autorisé HQ	Prévu	Fin des travaux	Annuel	Cumulatif	
Remplacement du «Meter Data Management System» (MDMS)	30,5	30,5	2028	5,9	5,9	Remplacer le système «Meter Data Management System » (MDMS) qui est principalement utilisé pour la relève des données de mesurage dans un but de facturation et autres services - voir section 2.1.1.
Remplacement des aérefroidisseurs de la centrale thermique de Cap-Aux-Meules	33,2	33,2	2024	0,1	0,4	Remplacer les aérefroidisseurs de la centrale thermique de Cap-Aux-Meules en raison de la dégradation importante affectant leur capacité de refroidissement et leur structure - voir section 2.1.2. Les investissements cumulatifs incluent un montant de 0,3 M\$ pour des dépenses antérieures à l'autorisation du projet.
Construction de la nouvelle centrale Inukjuak	44,2	44,2	2024	0,8	0,9	Construire une nouvelle centrale thermique à Inukjuak afin d'assurer la fiabilité de l'alimentation électrique de la communauté - voir section 2.1.3 Les investissements cumulatifs incluent un montant de 0,1 M\$ pour des dépenses antérieures à l'autorisation du projet.
Raccordement du poste Montréal-Nord	36,5	36,5	2028	0,1	0,4	Raccordement du poste Montréal-Nord - voir section 2.1.4. Les investissements cumulatifs incluent un montant de 0,3 M\$ pour des dépenses antérieures à l'autorisation du projet.
Construction de la nouvelle centrale hybride de Tasiujaq	55,3	56,4	2023	2,2	4,0	Construire une nouvelle centrale hybride combinant l'énergie thermique et le solaire . La hausse du budget prévu de 1,1 M\$ s'explique principalement par l'augmentation des coûts à la suite des soumissions reçues.
Remplacement des systèmes de conduite des réseaux de transport et de distribution d'électricité	211,6	211,6	2024	25,5	36,9	Remplacer le système de conduite du réseau (Logiciel CED) par un nouveau système de conduite du réseau (SCR-D) afin de remédier à l'obsolescence du logiciel CED. Le 13 août 2020, le Transporteur a reçu l'autorisation de la demande R-4047-2018 Phase 2 visant la phase projet. Les montants présentés correspondent à la pièce HQT-7, document 1 (B-0057) préparée en collaboration avec le Distributeur et incluent les coûts de 8,7 M\$ de la phase 1 qui a été autorisée avant le projet de loi 34.
Sous-total	411,4	412,5		34,6	48,7	

Projets autorisés - pré projet de loi no 34	Budget total		Fin des travaux	Réal 2020		Descriptions et Commentaires
	Autorisé Régie	Prévu		Annuel	Cumulatif	
Réaménagement de l'échangeur Dorval - en questionnement sur le montant global D-2008-109	6,6	4,0	2019	0,2	4,0	<p>Procéder au déplacement ou au retrait des infrastructures du Distributeur dans le secteur de l'échangeur Dorval touché par les travaux du ministère des Transports du Québec (MTQ).</p> <p>Le Distributeur a complété ses travaux en 2019, par contre la facturation du MTQ au montant de 0,2 M\$ a été connue et imputée en 2020. Les coûts de ses travaux se sont avérés moindre que prévus.</p>
Intégration de quatre nouvelles lignes à 25 kV au poste de Saint-Georges D-2015-141	25,5	19,9	2024	0,3	19,4	<p>Réaménager le réseau de distribution de la ville de Saint-Georges pour intégrer quatre nouvelles lignes et effectuer les transferts de charges des postes de Beauville-Est et de Linière.</p> <p>La fin des travaux a été reportée de 3 ans - voir section 2.2.3.</p>
Transfert des charges du poste de Port-Daniel D-2012-150	18,0	14,6	2025	0,6	8,1	<p>Transférer la charge du poste de Port-Daniel vers les postes de Micmac et de Paspébiac.</p> <p>La fin des travaux a été reportée de 4 ans - voir section 2.2.3.</p>
Réfection des vannes de l'évacuateur de crues principal de la centrale des Menihék D-2017-068	14,9	20,4	2024	1,6	6,0	<p>Procéder à la réfection des quatre vannes de l'évacuateur de crues principal de la centrale des Menihék afin de rétablir la capacité d'évacuation de l'équipement.</p> <p>Le budget total a été révisé. La hausse de 1,8 M\$ supplémentaire s'explique principalement par des coûts additionnels suite à la réception des devis détaillés.</p>
Travaux d'installation de nouveaux câbles pour l'alimentation de l'île d'Orléans D-2018-154	20,2	23,9	2022	0,5	22,2	<p>Installer de nouveaux câbles d'alimentation sous le lit du fleuve Saint-Laurent afin de desservir les clients de l'île d'Orléans.</p> <p>Le démantèlement des installations a été devancé et la fin des travaux est maintenant prévue en 2022. De plus, les coûts de ses travaux se sont avérés moindre de 0,7 M\$ puisque le démantèlement de 3 anciens câbles a pu être réalisé lors de la même année.</p>
Raccordement du village de La Romaine au réseau intégré D-2018-042	114,4	228,8	2022	68,4	125,7	<p>Construire une ligne de 112 km et trois sous-postes localisés à la rivière Natashquan, village de Kegaska et l'aéroport de La Romaine permettant le raccordement du village de La Romaine au réseau intégré de distribution.</p> <p>Le budget total a été révisé. La hausse de 63,8 M\$ est attribuable notamment à l'arrêt des travaux pour une période de huit mois causé par la crainte de la COVID-19 et le blocus de la route 138, les conditions climatiques défavorables, le manque de soumissionnaires et dans une moindre mesure des ajustements techniques ont également contribué à la hausse des coûts.</p>

Projets autorisés - pré projet de loi no 34	Budget total		Fin des travaux	Réal 2020		Descriptions et Commentaires
	Autorisé Régie	Prévu		Annuel	Cumulatif	
Raccordement du poste De Lorimier D-2014-050	27,9	27,9	2028	2,7	15,2	Raccordement du poste de Lorimier - voir section 2.2.1. La fin des travaux a été reportée de 4 ans - voir section 2.2.3.
Raccordement du poste Judith-Jasmin D-2015-022	66,9	37,0	2021	3,9	35,1	La hausse du budget prévu de 1,4 M\$ s'explique par l'augmentation des frais financiers causée par le report de la mise en service partielle dû à l'indisponibilité de la main-d'œuvre et à l'attente de la décision de la Régie sur la résolution du conflit avec la ville de Terrebonne.
Raccordement du poste de Baie-Saint-Paul D-2014-107	22,5	19,6	2025	0,7	16,6	Raccordement du poste de Baie-Saint-Paul - voir section 2.2.1. La fin des travaux a été reportée de 4 ans - voir section 2.2.3.
Raccordement du poste Saint-Patrick D-2015-051	20,8	20,8	2025	2,4	12,0	Raccordement du poste Saint-Patrick - voir section 2.2.1. La fin des travaux a été reportée de 3 ans - voir section 2.2.3.
Raccordement du poste Bélanger D-2011-026	67,9	44,3	2021	1,0	44,2	Raccordement du poste de Bélanger - voir section 2.2.1. La mise en service a été reportée de 1 an car les travaux de conversion ont été reportés.
Raccordement du poste Fleury D-2013-205	36,5	36,5	2027	1,6	11,1	Raccordement du poste Fleury - voir section 2.2.1. La fin des travaux a été reportée de 4 ans - voir section 2.2.3.
Raccordement du poste de Charlesbourg D-2011-084	34,6	26,1	2021	0,2	25,7	Raccordement du poste de Charlesbourg - voir section 2.2.1. La mise en service a été reportée de 1 an en raison de difficultés d'obtention des droits de passage.
Raccordement du poste des Patriotes D-2018-058	33,8	23,2	2021	7,5	21,1	Raccordement du poste des Patriotes - voir section 2.2.1. La fin des travaux a été reportée de 1 an en raison de délais lié à la COVID-19.
Raccordement du poste Saint-Jean D-2016-013	24,6	24,6	2025	3,1	10,7	Raccordement du poste Saint-Jean - voir section 2.2.1. La fin des travaux a été reportée de 2 ans - voir section 2.2.3.
Raccordement du poste de l'Achigan D-2018-115	31,3	23,5	2021	6,1	12,3	Raccordement du poste de l'Achigan - voir section 2.2.1. La fin des travaux a été reportée de 1 an puisqu'aucune soumission n'a été reçue au premier appel d'offres.
Raccordement du poste d'Adamsville D-2014-155	16,1	16,6	2021	1,1	16,3	Raccordement du poste Adamsville - voir section 2.2.1. La fin des travaux a été reportée de 1 an en raison du manque de capacité de réalisation.
Raccordement du poste de Saint-Jérôme D-2015-008	36,8	24,1	2021	1,3	24,0	Raccordement du poste de Saint-Jérôme - voir section 2.2.1. La mise en service a été reportée de 1 an en raison du manque de capacité ainsi qu'un délai dans le plantage dû à la présence de roc.
Raccordement du poste Le Corbusier D-2020-038	33,1	33,1	2024	4,1	5,5	Raccordement du poste Le Corbusier - voir section 2.2.1. La demande de révision a été acceptée par la Régie et en l'occurrence accorde l'autorisation de réaliser le projet initial présenté.
Sous-total	652,4	668,9		107,3	435,3	
Total	1063,8	1081,4		142,0	483,9	

2.1. Projets initiés après l'adoption du projet de loi n° 34

1 En 2020, le Distributeur a obtenu l'autorisation pour la réalisation de quatre projets majeurs :

2.1.1. Remplacement du «Meter Data Management System» (MDMS)

2 Ce projet de 30,5 M\$ vise à remplacer le système «Meter Data Management System» (MDMS)
3 qui est principalement utilisé pour la relève des données de mesurage dans un but de
4 facturation et autres services. La fin des travaux est prévue en 2028.

2.1.2. Remplacement des aérorefroidisseurs de la centrale thermique de Cap-Aux-Meules

5 Ce projet de 33,2 M\$ vise le remplacement d'aérorefroidisseurs de la centrale thermique de
6 Cap-Aux-Meules dû à leur dégradation importante qui affecte leur capacité de refroidissement
7 et leur structure. La fin des travaux est prévue en 2024.

2.1.3. Construction de la nouvelle centrale Inukjuak

8 Ce projet de 44,2 M\$ vise la construction et le raccordement d'une centrale thermique pour
9 assurer la fiabilité de l'alimentation électrique de la communauté d'Inukjuak. La fin des travaux
10 est prévue en 2024.

11 La centrale au diésel servira de relève à la centrale hydraulique qui sera construite et opérée
12 par Innergex/Pituvik. Une demande de subvention est en attente de confirmation et
13 d'acceptation.

2.1.4. Raccordement du poste Montréal-Nord

14 Ce projet de 36,5 M\$ vise la conversion de tension des charges du poste Montréal-Nord 12kV
15 vers le nouveau poste Montréal-Nord (Saint-Michel) 25kV, l'implantation de nouvelles
16 canalisations civiles et des travaux de remplacement d'équipements aériens et souterrains. Il
17 fait partie du plan d'évolution de l'île de Montréal qui se veut une analyse conjointe entre le
18 Transporteur et le Distributeur pour combler les besoins de croissance et de pérennité pour
19 les quinze prochaines années. La fin des travaux est prévue en 2028.

2.2. Projets autorisés – pré projet de loi n° 34

20 En 2020, le Distributeur a poursuivi la réalisation des projets majeurs autorisés par la Régie
21 avant l'adoption du projet de loi n° 34.

2.2.1. Travaux de raccordement du réseau de distribution aux postes satellites du Transporteur

22 Il s'agit de travaux requis afin de répondre à la croissance de la charge locale, d'assurer la
23 pérennité des équipements du Transporteur et pour le maintien des actifs du Distributeur. Ils

1 consistant principalement à préparer les composantes du réseau de distribution pour supporter
2 une tension de 25 kV, à convertir et raccorder des nouveaux postes et à effectuer les transferts
3 de charges, en plus de réaliser les travaux connexes.

2.2.2. Projets complétés

4 Le Distributeur présente son dernier suivi pour le projet de Réaménagement de l'échangeur
5 Dorval qui a été complété en 2019. Toutefois, le suivi de ce projet s'est poursuivi et finalisé en
6 2020 avec la réception de la facturation du ministère des Transports du Québec (MTQ) qui
7 n'était pas en mesure d'avoir une estimation précise des coûts facturables lors du rapport
8 2019.

2.2.3. Report de la fin des travaux

9 Le report de la fin des travaux de certains projets est dû principalement à un manque de
10 capacité qui entraîne une réallocation de la force de travail. En effet, en cours d'année, le
11 Distributeur réévalue régulièrement la planification de l'ensemble des travaux à réaliser sur
12 son réseau en fonction des nouvelles réalités, de ses priorités, de l'évolution des besoins du
13 réseau et de la force de travail totale.